



DOSSIER PÉDAGOGIQUE

NIVEAU : LYCÉE

Itinéraire de solidarité au Bénin

6 Jeunes ambassadeurs en mission
d'observation

À PARTIR DU WEB-DOCUMENTAIRE :

<http://unicef.fr/pages/JABenin/index.html>

LES CONTENUS À TÉLÉCHARGER :

- Une fiche thématique (repères et notions clés)
- Une fiche pédagogique (déroulement pour l'enseignant/éducateur)
- Une fiche d'exercices (pour les participants)
- Des documents d'accompagnement (supports complémentaires)

Décembre 2012



PRÉSENTATION

Ce dossier propose aux enseignants et aux éducateurs des activités pédagogiques sur le thème du développement et de la solidarité internationale à travers l'exemple de l'action de l'UNICEF au Bénin.

À partir du web-documentaire « Itinéraire de solidarité au Bénin », les jeunes qui participent à cette activité comprennent combien les enjeux en matière de protection, d'éducation, de survie et de développement sont importants pour les populations et en priorité pour les enfants des pays en développement comme le Bénin.

À PROPOS DU WEB-DOCUMENTAIRE

Les Jeunes ambassadeurs de l'UNICEF France sont partis en mission d'observation au Bénin, en avril 2012. Ils sont les reporters d'un web-documentaire « Itinéraire de solidarité au Bénin » qui rend compte de leur mission d'observation. Au cours de cette mission, ils ont interviewé les responsables et les bénéficiaires d'un programme d'aide de l'UNICEF au Bénin.

CE DOSSIER PÉDAGOGIQUE EST ORGANISÉ EN 3 PARTIES :

- Introduction générale
- Contexte et enjeux de l'action de l'UNICEF au Bénin (partie 1)
- Méthode mise en œuvre pour l'action de l'UNICEF au Bénin (partie 2)

DÉMARCHE PÉDAGOGIQUE GLOBALE

Le web-documentaire offre de multiples possibilités d'exploitation pédagogique. Il peut être utilisé, tout ou partie, dans un cadre scolaire ou extra scolaire (enseignants, éducateurs...). Il est aussi un support idéal pour les Jeunes ambassadeurs de

l'UNICEF France au cours de leurs actions de sensibilisation aux droits de l'enfant.

Ce dossier pédagogique invite les participants à naviguer dans le web-documentaire « Itinéraire de solidarité au Bénin » : à l'aide du cheminement proposé et des explications fournies, ils vont chercher les informations dans le web-documentaire pour répondre aux questions posées dans les exercices. Ce faisant, ils s'imprègnent des messages délivrés par l'UNICEF et enrichissent leurs connaissances en matière de développement, de solidarité internationale et de droits de l'enfant.

LIEN AVEC LES PROGRAMMES SCOLAIRES

Ce dossier pédagogique s'appuie sur la démarche et la méthode préconisées en histoire, géographie et éducation civique dans les programmes scolaires du lycée. L'action de l'UNICEF au Bénin constitue une **étude de cas** intéressante pour aborder les **thèmes** liés au développement; elle procède par **questions**, se rapprochant ainsi des questions d'information.

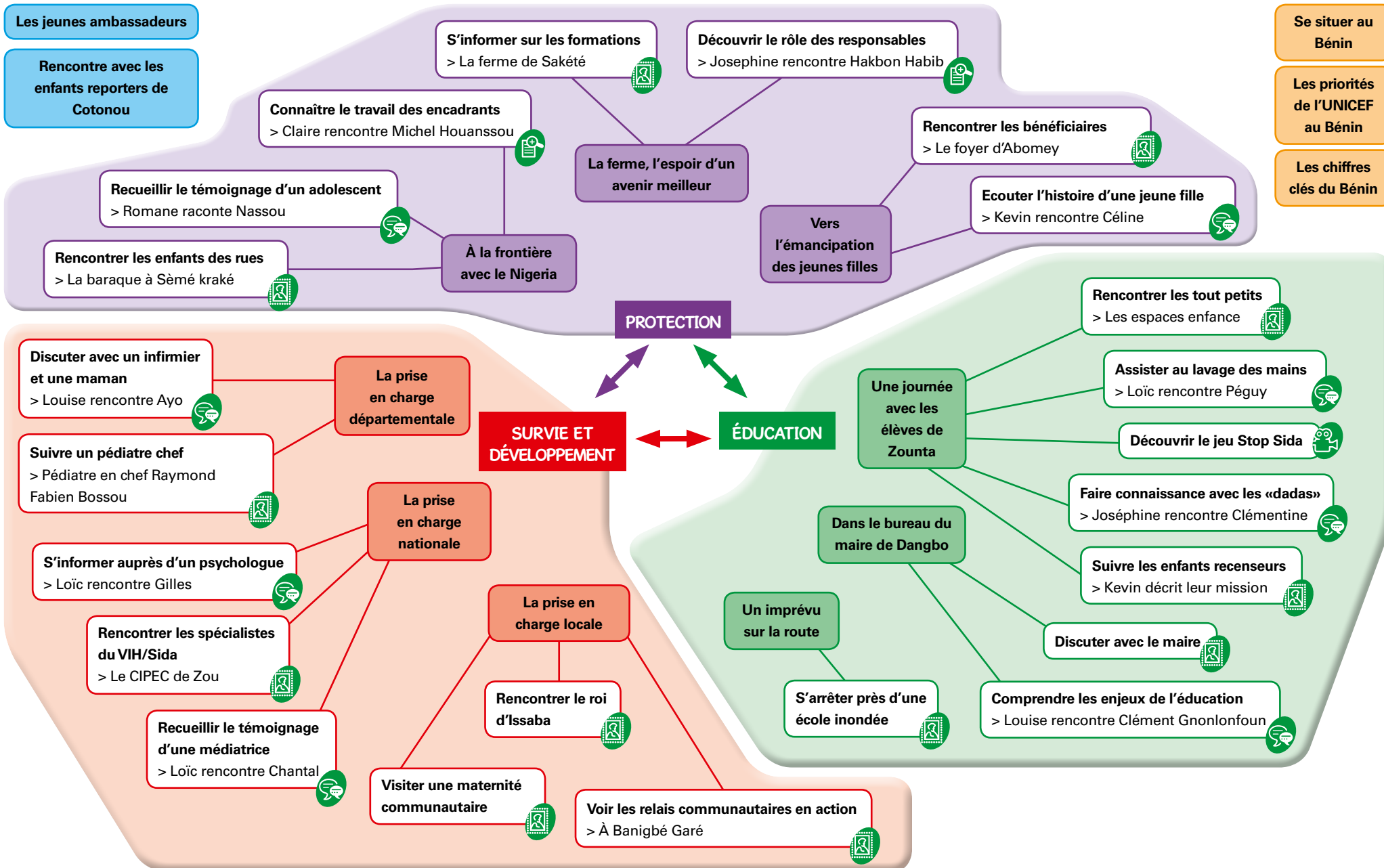
Les exercices proposés dans ce dossier pédagogique sont complémentaires des différentes formes de restitution préconisées dans les programmes scolaires et peuvent déboucher sur d'autres travaux/activités :

***Le débat argumenté** est à privilégier. Il est une démarche pédagogique adaptée à l'exercice du jugement, en le mettant explicitement en relation avec le caractère délibératif de la démocratie et le principe du contradictoire dans la justice. Il importe, évidemment, pour lui donner son efficacité pédagogique, de l'ordonner en suivant les étapes de la préparation et de l'information, du débat proprement dit, avec les règles qui l'organisent, **de la synthèse orale ou écrite** qui permet d'en tirer une réflexion.*

Source :

<http://www.education.gouv.fr/cid53317/mene1019676a.html>







Itinéraire de solidarité au Bénin

6 Jeunes ambassadeurs en mission d'observation

© Ariane Goutéraux / Unicef France



À PROPOS DU BÉNIN

1. Le profil du Bénin

Le Bénin ou République du Bénin est un pays d'Afrique occidentale, il a comme voisins le Togo à l'ouest, le Nigeria à l'est, le Niger et le Burkina Faso au nord. Sa capitale administrative est Porto-Novo, Cotonou étant la capitale économique. La langue officielle du Bénin est le français et sa monnaie le franc CFA. C'est une ancienne colonie française qui a accédé à l'indépendance en 1960.

Même s'il bénéficie de l'un des rares régimes démocratiques de l'Afrique et qu'il est parvenu à une relative stabilité économique, le Bénin est pourtant un pays où les risques de mortalité infantile et maternelle et le taux d'analphabétisme des femmes sont élevés.

2. Les difficultés rencontrées

Le Bénin, comme de nombreux pays d'Afrique, est un pays en développement. Le Bénin est classé parmi les 20 pays ayant le plus faible indicateur de développement humain (classé 167 sur 187 pays). Près de la moitié de la population vit avec moins de 1,25 \$ par jour. Les enfants de moins de cinq ans constituent l'un des groupes les plus vulnérables à la mortalité au sein de la population, à l'instar des femmes et des personnes âgées. Malgré les progrès accomplis dans beaucoup de secteurs, la situation des enfants et des femmes reste préoccupante. Que ce soit dans les domaines de la santé, de la nutrition, de l'eau et l'assainissement ou de l'éducation, les enjeux sont majeurs. Ils sont en effet les premières victimes :

- **en matière de protection** : de l'exploitation par le travail, de la traite et des violences, du mariage forcé et précoce (pour les filles) ;
- **en matière d'éducation** : de la non-scolarisation et de l'inégalité filles-garçons ;
- **en matière de survie et de développement** : du manque de soins et d'hygiène, des maladies (diarrhées, maladies infantiles, malnutrition, VIH-sida).

3. Les causes

En ce qui concerne la protection des enfants :

- c'est principalement la pauvreté qui est à l'origine des abus sexuels et de l'exploitation dont ils sont victimes ;
- le « confiage » est également une pratique traditionnelle qui consiste à confier l'éducation d'un enfant à un membre de la « famille élargie », en échange de quoi l'enfant est chargé de quelques tâches ménagères ou de la garde des plus petits.

En ce qui concerne leur éducation, les enfants ne vont pas à l'école à cause :

- de la distance à parcourir pour aller à l'école ;
- de la pauvreté des familles impliquant le travail des enfants.

En ce qui concerne leur santé, les enfants ne sont pas soignés ou tombent malades à cause :

- de l'isolement géographique ;



- du manque de centres et de personnels de santé qualifiés ;
- du manque d'information et de connaissances en matière d'hygiène et d'assainissement.

L'ACTION DE L'UNICEF AU BÉNIN

1. Le programme de coopération

À l'image de son action en matière d'aide au développement dans les différents pays où il est implanté, l'UNICEF a mis au point un programme de coopération avec le gouvernement du Bénin, s'appuyant par ailleurs sur les acteurs locaux pour sa mise en œuvre. Le programme de coopération définit des priorités par composante et chaque année, puis au terme du programme, les actions menées sont évaluées et les besoins et financements réexaminés pour réadapter les stratégies de réponse aux besoins.

2. Les domaines d'intervention

Le programme de coopération UNICEF-Bénin se décline en plusieurs composantes directement liées à l'application de la Convention internationale des droits de l'enfant et au respect des droits de l'enfant, parmi lesquelles : la survie et le développement, l'éducation et la protection. La mise en œuvre du programme se fait avec l'appui des acteurs locaux.

3. Les priorités

- En matière de protection : l'accueil et la protection des enfants des rues, maltraités et victimes de la traite, la formation des jeunes, l'insertion des jeunes.
- En matière d'éducation : la scolarisation des enfants, la qualité de l'éducation, la sensibilisation des parents à l'importance d'envoyer les enfants à l'école.
- En matière de survie et développement : l'implication de la communauté dans les soins apportés aux populations (formation des agents relais communautaires), la prise en charge du VIH-sida, la prise en charge de la malnutrition.

4. Les solutions apportées : les structures d'accueil et systèmes de prise en charge mis en place)

- En matière de protection : la formation professionnelle aux métiers agricoles dans les fermes, l'accueil des jeunes dans les foyers.
- En matière d'éducation : les espaces dédiés à l'enfance, les actions de sensibilisation dans les écoles (le lavage des mains, le jeu Stop Sida), l'implication des communautés dans les actions d'éducation à travers le programme EDUCOM.
- En matière de survie et développement : la prise en charge à base communautaire (les relais communautaires dans les villages), la prise en charge départementale (le CIPEC : centre d'information et de prospection de Zou), la prise en charge nationale (centre hospitalier du département de Zou).

L'UNICEF ET LE PRINCIPE D'ÉQUITÉ

1. L'UNICEF et l'équité

Venir en aide aux populations défavorisées et aux plus vulnérables de la société a toujours été une partie intégrante de l'action de l'UNICEF. Cela relève de son mandat, qui se fonde sur : les principes d'universalité, de non-discrimination, d'indivisibilité et de participation, à l'origine de la Convention internationale des droits de l'enfant, d'autres





grands instruments de défense des droits de l'Homme et les Objectifs du Millénaire pour le développement.

Dans le cadre de l'action menée en faveur de la protection des enfants et du respect de leurs droits, l'UNICEF se concentre sur l'adaptation de ses programmes en fonction des besoins identifiés, des inégalités constatées, dans le but de réduire les écarts qui demeurent entre les femmes et les enfants qui vivent dans des lieux reculés ou dans une grande pauvreté.

2. Les OMD et l'équité

Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) reposent sur le principe d'équité : il s'agit d'objectifs sur lesquels se sont entendus les dirigeants des pays de la planète dans un pacte international (la Déclaration du Millénaire en 2000) visant à réduire d'ici à 2015 les iniquités en matière de développement humain entre les nations et peuples. Les gouvernements ont pris l'engagement de créer un monde plus paisible, tolérant et équitable dans lequel les besoins des enfants, des femmes et des personnes les plus vulnérables seraient pris en compte en priorité.

L'UNICEF ET L'APPROCHE PARTICIPATIVE

L'approche participative vise à impliquer et à associer les populations dans la mise en œuvre et le suivi des actions menées au niveau local. Les solutions apportées relèvent souvent d'initiatives communautaires ou sont développées en concertation avec les populations locales (groupement de femmes, paroles des enfants...). L'éducation de pair à pair et l'engagement volontaire des jeunes sont également au fondement de l'approche participative.

1. L'éducation de pair à pair

C'est l'éducation des enfants, jeunes ou adultes par d'autres personnes de même âge, partageant la même histoire, la même culture, ou ayant le même statut social, y compris les personnes venant de groupes sociaux défavorisés. Cette démarche part du principe que les gens, en particulier les jeunes, sont plus susceptibles d'écouter et de réagir à la sensibilisation si elle était menée par leurs pairs. Les programmes animés par les pairs atteignent non seulement les jeunes qui sont visés, mais aussi la famille et les voisins... De plus, ils sont peu coûteux.

L'école joue un rôle essentiel en matière d'éducation de pair à pair car elle éduque aux bonnes pratiques en matière d'hygiène et de santé, sensibilise au trafic d'enfants, à la maltraitance, au travail forcé...

2. L'engagement des jeunes

L'UNICEF a fait de l'engagement des jeunes une de ses priorités : il s'agit d'encourager les jeunes à participer, à s'exprimer, à agir, et de répondre ainsi à leur désir de devenir des acteurs du monde dans lequel ils vivent. Pour l'UNICEF, la participation et l'expression de leurs points de vue sont essentielles à bonne marche de la démocratie et leur permettent de s'épanouir.

L'engagement des jeunes découle du droit à la participation, fortement présent dans la Convention internationale des droits de l'enfant et directement lié à plusieurs droits : le droit à la liberté de pensée, d'opinion, de réunion et d'association, et à la liberté d'expression (articles 12, 13, 14, 15 et 17).

© Ariane Goutéraux / Unicef France





L'UNICEF ET L'APPROCHE INTÉGRÉE

1. Définition

L'approche intégrée est une approche spécifique de l'aide au développement qui consiste à intégrer dans une réponse globale tous les facteurs de vulnérabilité. Cette approche vise à améliorer la situation du jeune enfant en tenant compte de tous ses besoins et droits, en particulier dans les domaines suivants : santé, nutrition, protection sociale, protection juridique, éducation, loisirs, eau, hygiène et assainissement. On parle aussi d'approche holistique (= globale).

2. Plus qu'une approche sectorielle...

Selon l'approche sectorielle, les agences de l'ONU (UNICEF, OMS...) sont responsables de différentes interventions en fonction de leur mandat et de leur expertise (par exemple, l'UNICEF est chargé de la prise en charge de la malnutrition aigüe sévère et le Programme Alimentaire mondial de la prise en charge de la malnutrition aigüe modérée).

L'approche intégrée consiste à conjuguer plusieurs programmes d'appui au lieu de traiter un problème uniquement de manière isolée.

3. Avantages

- Donner une cohérence aux activités visant à une réponse globale aux besoins des populations et identifier les axes prioritaires des interventions en synergie avec les différents secteurs.
- Prendre en compte la réalité du territoire dans ses divers aspects (environnemental, économique, social, culturel, politique) et repérer les déséquilibres existants.
- Créer des synergies entre les actions envisagées.
- Donner un accès universel aux services sociaux de base (santé, eau, éducation, hygiène et assainissement, alimentation).
- Bénéficier d'une protection sociale et juridique globale et adéquate.



Itinéraire de solidarité au Bénin

6 Jeunes ambassadeurs en mission d'observation

Partie 1 : CONTEXTE ET ENJEUX DE L'ACTION DE L'UNICEF AU BÉNIN

EXERCICE 1 : Où cela se passe-t-il ? Que savez-vous de ce pays ?



Doc. 4

a) Situez le Bénin et retracez le chemin parcouru par les Jeunes ambassadeurs à partir du fond de carte.

b) Collectez des informations sur ce pays.



Doc. 1

c) À partir des indicateurs de base, construisez des diagrammes. Puis comparez les chiffres du Bénin à ceux d'un pays développé comme la France, par exemple.

EXERCICE 2 : Pourquoi et dans quel cadre l'UNICEF intervient-il dans ce pays ?

a) Expliquez l'action de l'UNICEF au Bénin à partir de la définition suivante.

Pays en développement : pays qui, partant d'un état de sous-développement économique et social notoire, a cependant entamé le processus d'un certain développement.

b) En quoi l'aide apportée par l'UNICEF au Bénin est-elle une aide au développement ? Justifiez votre réponse.

c) Complétez le texte qui explique ce qu'est un programme de coopération à partir de l'exemple du Bénin.

priorités - programme - gouvernement - domaine - continuité - terrain - enfants - évaluées - durée coopération - développement

Pour l'essentiel, l'UNICEF œuvre sur le Chaque bureau de pays s'acquitte du mandat de l'UNICEF à travers un programme de pluriannuel approuvé par le du pays d'intervention. Ainsi, au Bénin, pour venir en aide aux les plus défavorisés, l'UNICEF et le gouvernement, avec l'aide des acteurs locaux, ont mis en place un programme de coopération qui définit des pour chaque d'intervention, donnant lieu à des plans d'actions pour chaque composante du

Ce programme de coopération fait partie de l'aide au apportée par l'UNICEF au Bénin. Les actions mises en place s'inscrivent dans la : il s'agit d'apporter une aide durable aux enfants et aux femmes. Chaque année, et au terme du programme, les actions menées sont et les besoins et financements réexaminés pour réadapter les interventions en fonction des besoins des populations et des bonnes pratiques identifiées.



EXERCICE 3 : Quels sont les domaines d'intervention ? Quels enjeux soulèvent-ils ?

a) Nommez les trois domaines d'intervention de l'UNICEF au Bénin, faites le lien avec les droits de l'enfant et donnez un exemple issu du web-documentaire pour chacun.

Le programme de coopération UNICEF-Bénin repose sur...		
Domaines d'intervention	Correspondances avec la CIDE : quels droits de l'enfant sont en jeu ?	Exemples issus du web-documentaire

b) À partir des indicateurs clés suivants, identifiez les difficultés rencontrées par les populations par domaine d'intervention.

À partir des indicateurs clés	Enjeux
Survie et développement	
• Taux de mortalité infantile : 73 p. 1000 (estimations 2010) • 47 % des enfants âgés de 12-23 mois sont complètement vaccinés • 70 % de la population a accès à l'eau potable • Taux de prévalence du VIH : 1,2 % (1,5 % pour les femmes)	• <i>La mortalité infantile</i> • • •
Protection	
• 34 % des enfants âgés de 5 à 14 ans sont économiquement occupés (BIT/IPEC 2009) et 24 % font des travaux dangereux • 3,5 % des enfants âgés de 5 à 17 ans sont victimes de la traite des enfants	• •
Éducation	
• Taux net de scolarisation : 90,28 % dont 92,82 % pour les garçons et 87,53 % pour les filles (2009-2010) • Taux d'achèvement de 64,07 % dont 70,35 % pour les garçons : et 57,30 % pour les filles (2009-2010)	• •



c) Dressez la liste des types d'acteurs impliqués dans le programme de coopération UNICEF-Bénin par domaine d'intervention.

Domaines	Les	Les
Protection		
Éducation		
Survie et développement		

TÂCHE POUR FAIRE LA SYNTHÈSE : RÉALISER UN CROQUIS



Doc. 4

Remplacez sur le fond de carte où a été tracé le parcours des Jeunes ambassadeurs, les structures visitées ainsi que les acteurs rencontrés, en identifiant pour chaque structure, le domaine d'intervention et pour chaque acteur, s'il s'agit d'un bénéficiaire ou d'un responsable/encadrant.

Utilisez les codes couleurs suivants :

- Domaines d'intervention : couleurs de police :

- Protection : **violet**
- Éducation : **vert**
- Survie et développement : **rouge**

Acteurs : couleurs de surlignement :

- bénéficiaire : **bleu**
- responsable/encadrant : **jaune**



PARTIE 2 : MÉTHODE MISE EN ŒUVRE POUR L'ACTION DE L'UNICEF AU BÉNIN

EXERCICE 1 : Qu'est-ce que le principe d'équité ? En quoi l'intervention de l'UNICEF au Bénin découle-t-elle du principe d'équité ?

a) Définissez le principe d'équité et expliquez en quoi il est lié aux Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) à partir des mots suivants :

marginalisation – entre les sexes – pauvreté – discrimination – exclusion – défavorisés – tous les enfants – droits – vulnérables – interdépendance

b) Pourquoi l'UNICEF a fait du principe d'équité le fil conducteur de son action ?

- À l'origine :
- Concrètement/en pratique :
- Au Bénin en particulier :

c) Remplacez les éléments ci-dessous sur le schéma permettant de faire la synthèse entre l'action de l'UNICEF, les droits de l'enfant, les OMD et le principe d'équité.

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> • Réduire l'extrême pauvreté et la faim • Réaliser les OMD avec équité • Les principaux droits de l'enfant : le droit à l'identité, à l'éducation, à la protection, à la santé, à la participation • Le sexe de l'enfant • Assurer l'éducation primaire pour tous • Les principes de défense des droits de l'Homme : la non-discrimination, l'universalité, l'indivisibilité, la participation, l'équité • La survie de l'enfant • Combattre les maladies • L'accès aux soins | <ul style="list-style-type: none"> • Venir en aide aux populations défavorisées et exclues • Mettre en place un partenariat mondial pour le développement • L'éducation • Assurer un environnement humain durable • La pauvreté • Réduire la mortalité infantile • Améliorer la santé maternelle • Promouvoir l'égalité et l'autonomisation des femmes • Le lieu de résidence (l'éloignement géographique) |
|---|---|

L'écart qui se creuse entre les régions/pays du monde (dans le contexte de la mondialisation) freine la réalisation des OMD et détermine les priorités de l'UNICEF :



d) Donnez des exemples d'iniquité issus du web-documentaire et montrez que les facteurs d'iniquité sont liés entre eux.



EXERCICE 2 : Qu'est-ce que l'approche participative ? En quoi l'action de l'UNICEF au Bénin repose-t-elle sur l'approche participative ?

- a) L'action de l'UNICEF au Bénin est mise en œuvre à partir d'un programme de coopération : expliquez en quoi il y a coopération (globalement) et à quels niveaux/avec qui elle s'établit.
- b) Au sujet de l'implication des communautés et de l'éducation de pair à pair, répondez aux questions suivantes.
 - Pourquoi l'implication des populations est-elle importante ?
 - En quoi repose-t-elle sur l'éducation de pair à pair ?
 - Donnez des exemples d'implication des communautés.
 - Quels « partenaires/interlocuteurs » sont essentiels ?
- c) À propos de l'engagement des jeunes en particulier, répondez aux questions suivantes.
 - Sur quoi repose-t-il ?
 - Le web-documentaire donne à voir une mise en abyme de l'engagement des jeunes et de l'éducation de pair à pair chez les jeunes. Quelle est-elle ? Donnez des exemples.
 - Pourquoi l'éducation de pair à pair s'adresse-t-elle aux jeunes en particulier ?

EXERCICE 3 : Qu'est-ce que l'approche intégrée ? En quoi l'action de l'UNICEF repose-t-elle sur l'approche intégrée ?

- a) Complétez le texte qui donne une définition de l'approche intégrée avec les mots suivants.
sectorielle – améliorer – besoins – développement – globale – droits – domaines – programmes holistique

L'approche intégrée est une approche spécifique de l'aide au qui consiste à intégrer dans une réponse tous les facteurs de vulnérabilité. Cette approche de l'aide au développement consiste alors à conjuguer plusieurs interventions et non pas seulement à apporter une réponse à un problème complexe (par exemple, l'eau, l'hygiène et l'assainissement dans les écoles). Cette approche vise à la situation du jeune enfant en tenant compte de tous ses et en particulier dans les suivants : santé, nutrition, protection sociale, protection juridique, éducation, loisirs, eau, hygiène et assainissement.

- b) L'approche intégrée consiste à « intégrer toutes les causes d'un problème ».
 Complétez le tableau pour rendre compte de cette démarche, à partir des informations collectées dans le web-documentaire..

Identifier les problèmes	Intégrer toutes les causes d'un problème
La mortalité infantile (maladies infantiles, malnutrition, VIH-sida...)	
La non-scolarisation des enfants	
L'exploitation par le travail, la traite des enfants et les violences sexuelles	



c) L'approche intégrée consiste à apporter une réponse globale basée sur un ensemble d'actions réparties par domaines d'intervention. Remplacez correctement les actions dans le tableau.

Un ensemble d'actions réparties en domaines (priorités)	Les structures d'accueil/systèmes de prise en charge mis en place (solutions)
Survie et développement	
Éducation	
Protection	

SYNTHÈSE : MIND MAPPING

À partir des 3 domaines d'intervention, replacer dans un schéma cohérent les actions menées en fonction des enjeux identifiés.

Préciser pour chacun des domaines :

- Les problèmes rencontrés
- Les priorités définies
- Les structures de prise en charge répondant à ces priorités
- Les acteurs rencontrés ou impliqués dans ces structures

Itinéraire de solidarité au Bénin

6 Jeunes ambassadeurs en mission d'observation



DOCUMENT 1

Indicateurs de base



DOCUMENT 2

Indicateurs par
composante



DOCUMENT 3

Situation géographique
du Bénin



DOCUMENT 4

Fond de carte du Bénin

Document 1

Indicateurs de base

Démographie (2010)		
	BÉNIN	FRANCE
Population totale :	8,85 millions dont 17 % de - 5 ans	62,8 millions dont 6,3 % de - 5 ans
Enfants de - 18 ans :	50,3 % de la population	21,9 % de la population
Mortalité des enfants âgés de - 5 ans (2010) :	115 pour 1000 naissances viables	4 pour 1000 naissances viables
Espérance de vie	59 ans	81,4 ans
Économie et pauvreté (2010)		
Revenu national brut par habitant :	750 US dollars	42390 US dollars
Population vivant avec moins de 1,25 US dollar par jour :	47 %	n/a

Document 2

Indicateurs par composante

Survie et développement

- Taux de mortalité infantile : 73 p. 1000 (2010)
- 47 % des enfants âgés de 12-23 mois sont complètement vaccinés
- 75 % de la population a accès à l'eau potable
- Taux de prévalence du VIH : 1,2 % (1,5 % pour les femmes)

Protection

- 34 % des enfants âgés de 5 à 14 ans sont économiquement occupés (BIT/IPEC 2009) et 24 % font des travaux dangereux
- 3,5 % des enfants âgés de 5 à 17 ans sont victimes de la traite des enfants

Éducation

- Taux net de scolarisation : 90,28 % dont 92,82 % pour les garçons et 87,53 % pour les filles (2009-2010)
- Taux d'achèvement de 64,07 % dont 70,35 % pour les garçons : et 57,30 % pour les filles (2009-2010)

Document 3

Situation géographique du Bénin



ITINÉRAIRE DE SOLIDARITÉ AU BÉNIN

DOCUMENTS FOURNIS

Document 4

Fond de carte du Bénin





Dans les programmes scolaires du lycée

Ce document prend en compte les programmes scolaires 2010-2011 ¹ : <http://eduscol.education.fr/pid26017/programmes-du-lycee.html>

Les disciplines concernées sont :

1. Éducation civique, juridique et sociale
2. Géographie
3. En parallèle, l'histoire permet de fournir les repères

chronologiques indispensables à la compréhension de l'espace mondial et des inégalités dans le monde.

Les notions connexes sont :

- La solidarité internationale
- L'aide au développement
- Les programmes de développement
- Le développement humain durable
- Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)
- Les inégalités dans le monde
- Le développement et la mondialisation
- Les problématiques humanitaires
- La citoyenneté (droits, libertés, devoirs)
- Les instruments de défense des droits de l'Homme

1. ÉDUCATION CIVIQUE, JURIDIQUE ET SOCIALE

L'analyse de la notion de citoyenneté structure l'ensemble du programme sur les trois années. L'étude de ses principes, de ses modalités, de ses pratiques, confrontés aux réalités du monde contemporain, est l'objet qui est proposé dans chacune des classes du lycée. Plusieurs thèmes sont à chaque fois distingués.

• **En classe de seconde : « L'État de droit »**

• **En classe de première : « Les institutions, la vie politique et sociale, la nation et sa défense »**

• **En classe terminale : « Le citoyen face aux grandes questions éthiques »**

C'est en Terminale que les droits de l'enfant sont indirectement abordés, pour le territoire et le citoyen français : il est question du droit à la famille, de la discrimination, des droits religieux et culturels.

> Classe terminale : « Le citoyen face aux grandes questions éthiques »

Il est intéressant pour les élèves, qui suivent par ailleurs un enseignement de philosophie, de réfléchir à de grandes questions de société, qui tiennent aux évolutions scientifiques, technologiques, sociales et culturelles. Celles-ci concernent la vie de chacun, pour la naissance et la fin de

vie, le droit de la famille, les sexualités, la place de l'argent dans la société, les différences et les discriminations pour les droits religieux et culturels ou l'usage des nouvelles technologies de l'information. Elles posent des problèmes éthiques et conduisent à des débats et des choix politiques.

2. GÉOGRAPHIE

> Classe de seconde ² : Sociétés et développement durable

a) Le développement durable : fil conducteur du programme

Plaçant l'homme et l'humanité au cœur des problématiques, l'étude du développement durable met en relation le développement humain avec les potentialités de la planète. En croisant les dimensions sociales, économiques et environnementales, on s'interroge sur la façon dont les

sociétés améliorent leurs conditions de vie et subviennent à leurs besoins sans compromettre la satisfaction des besoins des générations futures. Le développement durable apparaît ainsi comme une autre façon de lire le monde, de le penser et de le gérer.

1- Classes concernées : seconde de la voie générale et technologique, 1^{re} et Terminale de la voie générale uniquement.

Les programmes de 1^{re} et de Terminale d'éducation civique, d'histoire-géographie pour la voie technologique et professionnelle ne sont pas évoqués dans ce document. Pour une classe, l'enseignement peut être commun à plusieurs voies (générale, technologique, professionnelle) et à plusieurs filières (L, ES, S.../STI, ST2A...).

2- Enseignement commun à la seconde générale et technologique.



b) La démarche géographique : une contribution essentielle à l'éducation au développement durable

Par ses concepts, ses outils et ses méthodes, conduisant à une mise en relation permanente des sociétés humaines avec leurs environnements, la géographie apporte une contribution majeure aux approches du développement durable, réactivant les questions de développement et les replaçant au cœur des débats de société.

Privilégiant le questionnement, l'exercice de l'esprit critique et l'apprentissage de l'argumentation qui conduisent à des choix raisonnés, la démarche géographique participe à la construction d'une citoyenneté éclairée et responsable qui constitue une des priorités du lycée.

c) Pour traiter le programme : 4 thèmes (le 1^{er} et le 3^e sont obligatoires) :

- Les enjeux du développement durable
- Gérer les ressources terrestres

- Aménager la ville
- Gérer les ressources terrestres

Les thèmes 1 et 2 concernent directement le développement humain durable et indirectement les droits de l'enfant.

> Classe de Terminale SES et L : Mondialisation et dynamiques géographiques des territoires

En classe de première, en histoire et en géographie, une approche du processus de mondialisation a déjà été entreprise. Le programme de terminale approfondit cette thématique et l'articule avec d'autres grilles de lecture du monde ; le phénomène de mondialisation est ainsi mis en regard avec des logiques plurielles d'organisation de l'espace mondial

(géo-économiques, géopolitiques, géo-environnementales et géoculturelles). Le programme propose des approches territoriales à différentes échelles, de la ville aux grandes aires continentales, pour prendre en compte la complexité et les évolutions d'une planète mondialisée.

Thème 3 - Dynamiques géographiques de grandes aires continentales (29-31 heures) :

Questions	Mise en œuvre
L'Amérique : puissance du Nord, affirmation du Sud	- Le bassin caraïbe : interface américaine, interface mondiale (étude de cas). - Le continent américain : entre tensions et intégrations régionales. - États-Unis-Brésil : rôle mondial, dynamiques territoriales.
L'Afrique : les défis du développement	- Le Sahara : ressources, conflits (étude de cas). - Le continent africain face au développement et à la mondialisation. - L'Afrique du Sud : un pays émergent.
L'Asie du Sud et de l'Est : les enjeux de la croissance	- Mumbai : modernité, inégalités (étude de cas). - L'Asie du Sud et de l'Est : les défis de la population et de la croissance. - Japon-Chine : concurrences régionales, ambitions mondiales.

3. CAPACITÉS ET MÉTHODES (EN HISTOIRE ET GÉOGRAPHIE)

Maîtriser des repères chronologiques et spatiaux :

- Identifier et localiser
- Changer les échelles et mettre en relation

Maîtriser des outils et méthodes spécifiques :

- Exploiter et confronter des informations

- Organiser et synthétiser des informations
- Utiliser les TIC

Maîtriser des méthodes de travail personnel :

- Développer son expression personnelle et son sens critique
- Préparer et organiser son travail de manière autonome

4. ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT ET À LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE

L'éducation au développement et à la solidarité internationale vise à donner aux jeunes des clés de compréhension des déséquilibres mondiaux et à encourager leur réflexion sur les moyens de réduire la pauvreté et les inégalités.

Elle participe à l'éducation au développement durable, en contribuant à la compréhension des interdépendances environnementales, économiques, sociales et culturelles à l'échelle mondiale.